RCS : POITIERS
Code greffe : 8602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de POITIERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00914
Numéro SIREN : 538 805 334
Nom ou dénomination : NANI FINANCIERE

Ce dépôt a été enregistré le 04/10/2023 sous le numéro de dépôt 5696

NANI FINANCIERE

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1 587 400 Euros
Siège social 2, rue du Panier Vert
86280 SAINT BENOIT
538 805 334 RCS POITIERS

n° de dépôt 5696 — 04 OCT. 2023 — n° de gestion 1139.14.

n° de facture — n° de chrono

COMPTES ANNUELS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Monsieur Stéphane BLAIS, gérant

(1) **BILAN - ACTIF** DGFiP N° 2050 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise EURL NANI FINANCIERE — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 28 avenue du 8 mai 1945 86000 POITIERS — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 5 3 8 8 0 5 3 3 4 0 0 0 2 5 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2022

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	10 500	AU	10 500
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	3 480 847	CV 2 350	3 478 497
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	5 050	BE	5 050
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	4 500	BI	4 500
		TOTAL (II)	BJ	3 500 897	BK 2 350	3 498 547
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	157	BW	157
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	161 126	BY	161 126
		Autres créances (3)	BZ	2 913 170	CA 468 235	2 444 934
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE		
		Disponibilités	CF	97 861	CG	97 861
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		
		TOTAL (III)	CJ	3 172 315	CK 468 235	2 704 079
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	6 673 212	1A 470 585	6 202 627

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP **N° 2051 2023**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL NANI FINANCIERE — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 587 400)	DA	1 587 400
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	156 678
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	2 064 669
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	763 552
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	4 572 301
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 347 148
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	175 662
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	9 907
	Dettes fiscales et sociales	DY	56 946
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	40 660
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	1 630 325
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	6 202 627

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	619 876
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(3) **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP N° 2052 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL NANI FINANCIERE — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	5 145	FB		FC	5 145	
	Production vendue : biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue : services *	FG	350 580	FH		FI	350 580	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	355 726	FK		FL	355 726	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	5 012	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	360 740	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	5 084	
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	112 064	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 143	
	Salaires et traitements*					FY	155 252	
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION : Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION : Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION : Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	101 990	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION : Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	8 349	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	383 885	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(23 145)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	621 222	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	27 054	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	648 276	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	23 767	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	23 767	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	624 509	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	601 363	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFiP N° 2053 2023

Désignation de l'entreprise EURL NANI FINANCIERE — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 458
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	201 821
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	203 279
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	70
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	41 020
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	41 090
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	162 189
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 212 296
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	448 743
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	763 552

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	Crédit bail mobilier *	HP	
	– Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	5 012
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	

(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 ; obligatoires A9 ; Dont cotisations facultatives Madelin A7 3 146 ; Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Voir état annexe		

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

(lignes 1 à 6)

ETAT ANNEXE à : 4 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053

Désignation

EURL NANI FINANCIERE

Détail produits et charges exceptionnels

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	70	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	1 220	
Autres charges	39 800	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 458
Produits des cessions d'éléments d'actif		183 255
Autres produits		18 566

Cegid Group

(5) **IMMOBILISATIONS** DGFiP N° 2054 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise EURL NANI FINANCIERE — Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2	Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I				CZ	D8	D9
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II				KD	KE	KF
CORPORELLES	Terrains				KG	KH	KI
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ	KK	KL
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM	KN	KO
CORPORELLES	Constructions	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2	KP	KQ	KR
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS	KT	KU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	KW	KX
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport*			KY	KZ	LA
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	LC	LD
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *			LE	LF	LG
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours				LH	LI	LJ
CORPORELLES	Avances et acomptes				LK	LL	LM
CORPORELLES	TOTAL III				LN	LO	LP
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G	8M	8T
FINANCIÈRES	Autres participations				8U	8V	8W
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés				1P	1R	1S
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières				1T	1U	1V
FINANCIÈRES	TOTAL IV				LQ	LR	LS
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	ØH	ØJ

CADRE A IMMOBILISATIONS					10 500		
					3 481 167		900
					5 050		
							4 500
					3 486 217		5 400
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					3 496 717		5 400

CADRE B IMMOBILISATIONS			Diminutions: par virement de poste à poste 1	Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		IN	CØ	DØ	D7
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II		IO	LV	LW	IX
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY	LZ
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB	MC
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui	IR	MD	ME	MF
CORPORELLES	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS	MG	MH	MI
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ	MK	ML
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU	MM	MN	MO
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV	MP	MQ	MR
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS	MT 10 500	MU 10 500
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX	MV	MW	MX
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ	NA	NB
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC	ND	NE	NF
CORPORELLES	TOTAL III		IY	NG	NH 10 500	NI 10 500
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	M7	ØW
FINANCIÈRES	Autres participations		IØ	ØX 1 220	ØY 3 480 847	ØZ 3 480 847
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		I1	2B	2C 5 050	2D 5 050
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E	2F 4 500	2G 4 500
FINANCIÈRES	TOTAL IV		I3	NJ 1 220	NK 3 490 397	2H 3 490 397
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	ØK 1 220	ØL 3 500 897	ØM 3 500 897

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

2023
DGFiP N° 2054 *bis*

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31/12/2022

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : EURL NANI FINANCIERE

Néant [X] *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 col. 2) – col. 5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE –	
3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(6) **AMORTISSEMENTS** DGFiP N° 2055 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise EURL NANI FINANCIERE — Néant [X] *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU		QV		QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN		ØP		ØQ		ØR	

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles — Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation **TOTAL III**	NL						NM						NO	
Total général (I+II+III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		**Total général non ventilé (NS+NT+NU)**		NY		**Total général non ventilé (NW-NY)**						NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

7 **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN** DGFiP N° 2056 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise EURL NANI FINANCIERE — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A–II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
Provisions pour risques et charges	**TOTAL I**	3Z		TS		TT		TU	
	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations – corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations – titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations – titres de participation	9U	2 350	9V		9W		9X	2 350
	sur immobilisations – autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	366 244	6Y	101 990	6Z		7A	468 235
	TOTAL III	7B	368 594	TY	101 990	TZ		UA	470 585
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	368 594	UB	101 990	UC		UD	470 585
	Dont dotations et reprises – d'exploitation			UE	101 990	UF			
	Dont dotations et reprises – financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises – exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39–1–5° du C.G.I — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

NANI FINANCIERE

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1 587 400 Euros
Siège social 2, rue du Panier Vert
86280 SAINT BENOIT
538 805 334 RCS POITIERS

ATTESTATION

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022 DECIDEE PAR L'ASSOCIE UNIQUE LE 30 JUIN 2023

L'associé unique **CONSTATE** l'existence d'un bénéfice de 763 552,82 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022,

ET DECIDE de l'affecter comme suit :

➢ Bénéfice de l'exercice		763 552,82 €
➢ Au compte « Réserve légale » qui s'élève ainsi à 158 740 €	2 061,08 €	
➢ A titre de dividendes Soit 6,30 euros environ par part sociale	100 000,00 €	
➢ Au compte « Autres réserves » qui s'élève ainsi à 2 726 161,36€	661 491,74 €	
TOTAL	**763 552,82 €**	**763 552,82 €**

L'Associé unique décide que les dividendes seront mis en paiement au siège social au profit de l'associé unique à compter du 30 septembre 2023.

Il est précisé que l'associé unique de la société étant une personne physique, les revenus distribués sont intégralement éligibles à la réfaction de 40 %.

Les dividendes seront mis en paiement au siège social à compter du 30 septembre 2023, sous déduction des prélèvements sociaux au taux de 17,2% prélevés à la source et du prélèvement non libératoire forfaitaire de 12,8 % pour l'associé unique personne physique.

Conformément à la loi, l'associé unique **PREND ACTE** que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents, et le montant des dividendes éligibles à l'abattement prévu au paragraphe 3.2° de l'article 158 du Code Général des Impôts correspondant, ont été (en euros) les suivants :

4

Exercice	Dividendes distribués (par part)	Montant des dividendes distribués éligibles à l'abattement (globalement)	Montant des dividendes distribués non éligibles à l'abattement (globalement)
31 décembre 2021	3,15	50 000	-
31 décembre 2020	6,30	100 000	-
31 décembre 2019	3,15	50 000	-

Fait à SAINT BENOIT
Le 30 juin 2023

Monsieur Stéphane BLAIS, Gérant

AUDEX
ATLANTIQUE

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

NANI FINANCIERE

Société à Responsabilité Limitée

au capital de 1 587 400 €

2 rue du Panier Vert

86280 SAINT- BENOIT

Exercice clos le 31/12/2022

AUDEX ATLANTIQUE : EXPERTISE COMPTABLE / AUDIT-CONSEIL

3 rue Guglielmo Marconi, 44800 Saint-Herblain • T +33 (0)2 51 11 08 65

contact@audex-atlantique.fr • www.audex-atlantique.fr

SARL d'expertise comptable et de commissariat aux comptes au capital de 50000 € • RCS 514 894 930 à Nantes • TVA intracommunautaire : FR 57514894930 • Inscrite à l'ordre des experts comptables des Pays de Loire et membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes Ouest Atlantique

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

NANI FINANCIERE
Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'Associé Unique,

1 Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **NANI FINANCIERE,** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

3 Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment nous nous sommes assurés que les valeurs d'inventaire des titres de participation sont au moins égales aux valeurs nettes comptables figurant au bilan. Nous estimons que les éléments retenus pour déterminer les valeurs d'inventaire, conformément aux principes comptables énoncés à la note de l'annexe « Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières » sont pertinents.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4 Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

5 Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

6 Responsabilités du commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou évènements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

  S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude significative, ou si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint-Herblain, le 14 juin 2023

Pour AUDEX Atlantique

Benoît QUINTIN de KERCADIO
Commissaire aux Comptes

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	10 500		10 500	10 500
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	3 480 847	2 350	3 478 497	3 478 817
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	5 050		5 050	5 050
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 500		4 500	
	3 500 897	**2 350**	**3 498 547**	**3 494 367**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	**157**		**157**	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	161 127		161 127	102 396
Autres créances	2 913 170	468 235	2 444 935	2 205 343
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	97 861		97 861	49 532
Charges constatés d'avance (3)				
	3 172 315	**468 235**	**2 704 080**	**2 357 271**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**6 673 212**	**470 585**	**6 202 627**	**5 851 638**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Visé par
AUDEX Atlantique
Société de Commissariat aux comptes

Bilan passif

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 587 400	1 587 400
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	156 679	131 283
Réserves statutaires ou contactuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 064 670	1 732 155
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**763 553**	**507 911**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
	4 572 301	**3 958 749**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 347 148	1 702 343
Emprunts et dettes diverses (3)	175 662	78 173
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 908	15 507
Dettes fiscales et sociales	56 947	49 293
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	40 661	47 574
Produits constatés d'avance (1)		
	1 630 326	**1 892 890**
Ecarts de convertion passif		
TOTAL GENERAL	**6 202 627**	**5 851 638**
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 010 449	1 892 890
(1) Dont à moins d'un an (a)	619 877	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Visé par
AUDEX Atlantique
Société de Commissariat aux comptes

Compte de résultat

	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	5 146	250
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	350 581	319 806
Chiffre d'affaires net	**355 727**	**320 056**
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	5 012	4 403
Autres produits	1	885
	360 740	**325 345**
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	5 085	250
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	112 065	115 992
Impôts, taxes et versements assimilés	1 144	2 524
Salaires et traitements	155 252	159 827
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		2 709
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	101 991	295 206
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	8 350	5 136
	383 886	**581 644**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-23 146**	**-256 300**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers		
De participation (3)	621 222	709 690
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	27 054	21 933
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		69 000
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement		
	648 277	**800 624**
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		1 550
Intérêts et charges assimilées (4)	23 768	22 811
Différences négatives de change		

Visé par
AUDEX Atlantique
Société de Commissariat aux comptes

Compte de résultat

	31/12/2022	31/12/2021
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	23 768	**24 361**
RESULTAT FINANCIER	**624 609**	**776 262**
RESULTAT COURANT avant Impôts	**601 363**	**519 963**
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	1 459	
Sur opérations en capital	201 821	57 105
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
	203 280	**57 105**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	70	90
Sur opérations en capital	41 020	69 066
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	41 090	**69 156**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**162 190**	**-12 052**
Participations des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices		
BENEFICE OU PERTE	**763 553**	**507 911**
(a) Ycompris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

AUDEX Atlantique
Société de Comm...

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 6 202 627 EURO
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 763 553 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 14/04/2023.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément à la réglementation française en vigueur.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Aucune immobilisation ne justifie une décomposition par composant.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de bureau : 3 à 5 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Visé par
AUDEX Atlantique
Société de Commissariat aux comptes

Règles et méthodes comptables

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Visé par
AUDEX Atlantique
Société de Commissariat aux comptes

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 500			10 500
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**10 500**			**10 500**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	3 481 167	900	1 220	3 480 847
- Autres titres immobilisés	5 050			5 050
- Prêts et autres Immobilisations financières		4 500		4 500
Immobilisations financières	**3 486 217**	**5 400**	**1 220**	**3 490 397**
ACTIF IMMOBILISE	**3 496 717**	**5 400**	**1 220**	**3 500 897**

Visé par
AUDEX Atlantique
Société de Commissariat aux comptes

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			5 400	5 400
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			**5 400**	**5 400**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			1 220	1 220
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			**1 220**	**1 220**

Visé par
AUDEX Atlantique
Société de Commissariat aux comptes

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Visé par
AUDEX Atlantique
Société de Commissariat aux comptes

Notes sur le bilan

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS L'INOPINEE 86000 POITIERS	2 000	317 311	100,00	51 403
SAS NIORT STADE 79000 NIORT	1 000	-125 874	75,00	-125 874
SAS CHAUVIGNY 86300 CHAUVIGNY	1 000	115 646	100,00	51 779
SAS REZE 86000 POITIERS	1 000	-152 315	80,00	-5 884
SARL MBC GESTION 86280 ST BENOIT	1 000	125 756	100,00	25 844
SAS JAY 86000 POITIERS	1 000	68 101	80,00	56 479
SASU OSB 86360 CHASSENEUIL DU POITOU	1 000	91 024	100,00	68 173
SAS PARTHENAY 79200 PARTHENAY	1 000	84 348	95,00	41 163
SAS COME BACK 37600 LOCHES	1 000	172 124	80,00	113 656
SAS LA MIMINE 44980 SAINTE LUCE SUR LOIRE	50 000	206 280	80,00	109 467
SARL GARRIGLIANO 44100 NANTES	20 000	-899 927	80,00	-306
SARL MOLTES 86000 POITIERS	10 000	29 848	100,00	19 271
SARL SAINT NAZAIRE 44600 SAINT NAZAIRE	1 000	-276 939	80,00	-63 030
SCI PESBRU 44100 NANTES	1 000	-65 374	70,00	23 582
SAS SAUJON 17600 SAUJON	1 000	35 249	75,00	68 317
SAS CHATELLERAULT 86100 CHATELLERAULT	1 000	35 338	80,00	8 886
SAS BIEN DLB 44260 SAVENAY			72,00	
SAS OLONNE 86000 POITIERS	1 000	-171 345	75,00	-62 488
SAS MAKAR 56000 VANNES	10 000	54 564	100,00	25 255
SAS LA BEAUJOIRE 44300 NANTES	10 000	-4 885	80,00	-4 885
SAS ESTOY 79700 MAULEON	1 000	23 194	80,00	169
SCI LEA 79000 NIORT	1 000	35 006	100,00	-4 082
SCI JOLLY 86000 POITIERS	1 000	894	100,00	-3 193
SAS WHITE 36300 LE BLANC	1 000	43 455	80,00	29 877
SCI DESCLICS 86190 VOUILLE	1 000	72 128	100,00	72 028
SAS JUMPER 86280 SAINT BENOIT	1 000	-160 169	75,00	-4 346
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SCI ARR 44400 REZE	1 000	24 485	10,00	5 651
SCI NANI 86000 POITIERS	1 000	-35 142	10,00	5 651
SCI GL 86280 SAINT-BENOIT	1 000	-264 302	40,00	-264 302
SCI EMMA 86000 POITIERS	1 000	67 009	10,00	-763
SCI MBC 86280 SAINT-BENOIT	1 000	-15 788	10,00	18 835
SCI BLG 86000 POITIERS	1 000	-66 776	10,00	-2 293
SCI BG 86000 POITIERS	1 000	6 268	10,00	12 198
SARL BIOLAND 86000 POITIERS	1 000	-387 614	30,00	-83 329
SARL HAVE 79000 NIORT			50,00	
SCI SOLFERINO 86170 NEUVILLE DE POITOU			10,00	
SCI MARIE 86550 MIGNALOUX-BEAUVOIR	1 000	18 718	10,00	14 414
SCI MONTMORILLON 86000 POITIERS	1 000	14 318	10,00	7 774
SCI LA BEAUJOIRE 86280 SAINT-BENOIT	1 000	-57 064	10,00	-57 064
SCI ABLIS 79200 PARTHENAY	1 000	55 187	10,00	37 177
SCI BLACK 86170 NEUVILLE DE POITOU	1 000	35 647	10,00	1 045

Visé par
AUDEX Atlantique
Société de Commissariat aux comptes

Notes sur le bilan

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	3 478 237	3 478 237			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	2 100	2 100			
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Visé par
AUDEX Atlantique
Société de Commissariat aux comptes

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 078 797 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	4 500		4 500
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	161 127	161 127	
Autres	2 913 170	2 913 170	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	**3 078 797**	**3 074 297**	**4 500**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	161 127
Total	**161 127**

Visé par
AUDEX Atlantique
Société de Commissariat aux comptes

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 630 326 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 347 148	336 699	927 398	83 051
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 908	9 908		
Dettes fiscales et sociales	56 947	56 947		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	216 323	216 323		
Produits constatés d'avance				
Total	**1 630 326**	**619 877**	**927 398**	**83 051**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	354 434			
(**) Emprunts, dettes contractés auprès des associés personnes physiques	20 175			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 20 175 EURO.

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUES	3 300
INTERETS COURUS	3 194
ORG.SOC. AUTR.CH. A PAYER	7 399
ETAT - CHARGES A PAYER	30 000
CLIENTS - AVOIRS A ETABLIR	40 661
Total	**84 554**

Visé par
AUDEX Atlantique
Société de Commissariat aux comptes

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La société Nani Financière a cédé les titres de la société BIEN DLB en date du 31 mars 2022 pour un montant de 182 755.15 €.
Une reprise partielle de l'abandon de compte courant consenti en 2017 pour 57 600 € a été constatée avant la cession à hauteur de 10 566 € dans le compte 778800.

Un abandon de compte courant avec clause de retour à meilleure fortune a été consenti à la SAS La Beaujoire en date du 30 juin 2022 pour un montant de 39 800 €, comptabilisé dans le compte 678800.

Une reprise partielle de l'abandon de compte courant consenti à la SAS Estoy en juin 2017 pour un montant de 76 000 € a été constatée à hauteur de 8 000 €, dans le compte 778800.

Visé par
AUDEX Atlantique
Société de Commissariat aux comptes

Autres informations

Engagements financiers

Engagements reçus

	Montant en EURO
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Garantie donnée par l'Etat sur le PGE au profit de la Caisse d'Epargne à hauteur de 90%	*318 480*
Autres engagements reçus	318 480
Total	**318 480**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	